

de le faire en un an, et nous avons proposé d'essayer cette solution avec la collaboration des fermiers.

• (9.20 p.m.)

Il était aussi évident que le cultivateur dont les stocks suffisaient à remplir son quota de cette année et celui qui serait accordé en 1970-1971 avait un revenu brut établi auquel il ne changerait rien au cours de cette période même en produisant davantage. En fait, ne rien récolter ne pourrait que réduire ses frais et accroître son avoir réel en espèces. En d'autres termes, il pourrait améliorer temporairement son avoir en espèces. Nous avons donc conçu un programme qui l'invite à soustraire 22 millions d'acres de la production cette année, à laisser ces terres en jachère d'été ou autrement pour avoir le minimum d'entretien et à consacrer 2 millions d'acres à des fourrages ou à des pâturages. Nous lui avons offert \$6 l'acre pour la superficie d'entretien minimal en jachères d'été qu'il a de plus que l'année précédente et nous lui offrons par ailleurs \$4 pour convertir ses champs en herbe pendant l'année qui suit.

C'est pour les cultivateurs une occasion très importante, de réduire leur inventaire et pour la région des Prairies, notamment où on cultive les céréales, qui a été le plus durement frappée par le manque d'argent liquide, d'obtenir des fonds très précieux. Je prétends que la chose idéale serait que les cultivateurs réduisent de 22 millions d'acres leurs emblavures de blé et se bornent à un minimum d'entretien où y sèment des plantes fourragères, car d'après les meilleures estimations disponibles, on semble croire que le nombre d'acres réservées aux autres cultures étaient à peu près approprié l'an dernier. Il devrait en être de même cette année. Il pourrait y avoir une sorte de chassé-croisé; certains cultivateurs préféreront peut-être cultiver l'orge cette année, d'autres passeront à la graine de colza. Mais la quantité globale est à peu près juste. La seule façon, donc, d'atteindre ce résultat est d'éliminer 22 millions d'acres de blé qui sont inutiles et qui ne peuvent servir non plus à la culture d'autres céréales. C'est une occasion offerte aux députés de nous appuyer et d'expliquer ce programme aux cultivateurs d'un bout à l'autre de la région désignée. Je leur demande de nous aider à accomplir cette tâche qui représente un défi et je demande aussi aux gouvernements provinciaux de chercher à conseiller le mieux possible les cultivateurs, au sujet de l'entretien minimum souhaitable dans chaque région.

[L'hon. M. Lang.]

Nous reconnaissons que le défi doit être relevé dans le délai disponible, mais nous n'avons pas jugé à propos de prendre plus de temps et de perdre une année entière pour mettre en application un programme de ce genre. Nous étions particulièrement inquiets du contrecoup sur les autres céréales.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, avant qu'il passe à autre chose, le ministre me permettrait-il de lui poser une question? Vendredi dernier, il a dit que, selon les prévisions du gouvernement, le programme coûterait 100 millions de dollars. Maintenant, il parle de soustraire 22 millions d'acres à la production; or, il en coûterait 152 millions de dollars au gouvernement, si 22 millions d'acres étaient laissées en jachère ou ensemencées en plantes fourragères. Le chiffre de 22 millions d'acres laissées en jachère ou ensemencées en fourrages est-il trop élevé ou est-ce l'estimation antérieure de 100 millions de dollars qui ne l'est pas assez?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je crois avoir dit que l'idéal aurait été que 22 millions d'acres requièrent un entretien minimum et soient consacrés aux fourrages. Toutefois, comme il faut prévoir la réaction des agriculteurs, et par la force même des choses, ce n'est là qu'une estimation, nous avons prédit qu'environ 16 millions d'acres seraient vraiment désemblavées. Diverses situations pourront amener des cultivateurs à laisser du blé en culture. Cependant, je crois encore que l'idéal serait de désemblaver 22 millions d'acres. C'est pourquoi j'engage tous les députés d'en face à participer à notre effort en vue d'expliquer le programme et la façon dont il s'appliquera à chaque cultivateur.

M. McIntosh: Puis-je poser une question au ministre?

L'hon. M. Lang: Pas maintenant, si le député le veut bien, car mon temps de parole est limité. Le député voudra peut-être attendre que j'aie terminé mes remarques.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): On soustrait le ministre à la production.

L'hon. M. Lang: Naturellement, c'est le programme; il faudra un certain temps pour en évaluer les détails. C'est une raison pour laquelle je consacrerai beaucoup de temps à rencontrer le plus grand nombre possible d'agriculteurs. J'espère que nous pourrions compter sur l'appui des spécialistes en agriculture pour exposer aux agriculteurs de toute la région en cause le fonctionnement du programme. A cette fin, nous avons l'intention de transmettre très prochainement à chaque